



l'observatoire

L'emploi demain



Le poids démographique des baby-boomers continue de modeler le visage du marché du travail au moment où ceux-ci joignent les rangs des retraités et laissent vacants un nombre impressionnant d'emplois. Depuis 2004 et d'ici 2008, Emploi-Québec estime à 10 200 le nombre d'emplois qui seront à combler dans la région, en partie suite au départ des boomers.

Ce nombre d'emplois vacants s'explique dans une proportion de 69 % par le vieillissement de la main-d'oeuvre et les départs à la retraite qui créeront, à eux seuls, 7 000 emplois d'ici 2008. À ces emplois s'ajoutent ceux générés par une croissance économique estimée à 0,6 % (comparativement à 1,4 % au Québec) que pourrait connaître la région à la même période. Cette croissance fournirait la balance des emplois, soit 3 200.

On compte 196 professions qui se démarquent par leurs perspectives allant d'acceptables à très favorables dans la région, comparativement à 113 dans les prévisions effectuées l'année dernière. Le tableau ci-bas recense celles dont les perspectives sont

«très favorables». Les professions qui requièrent un niveau de compétence technique, notamment une formation professionnelle ou une technique collégiale, constitueront la plus grande part des meilleures perspectives d'emploi.

Les meilleures perspectives seront concentrées dans les domaines de la santé, les sciences sociales, l'enseignement, les affaires, la finance, l'administration, la gestion, le secteur primaire particulièrement au niveau minier, les métiers, transport et machinerie ainsi que la vente et les services et les sciences naturelles et appliquées. Parmi les professions qui présentent des perspectives d'emploi plutôt limitées, on compte les activités forestières, la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique.

Professions dont les perspectives d'emploi d'ici 2008 sont considérées très favorables en Abitibi-Témiscamingue

Titre de la profession	Niveau de compétence	Emploi estimé en 2003	Revenu annuel moyen d'emploi à temps plein (2000)
Directeurs des soins de santé	Gestion	50	48 000 \$
Ingénieurs civils	Professionnel	50	50 000 \$
Médecins spécialistes	Professionnel	150	200 000 \$
Omnipraticiens et médecins en médecine familiale	Professionnel	100	110 000 \$
Pharmaciens	Professionnel	100	44 000 \$
Techniciens de laboratoire médical	Technique	100	58 000 \$
Infirmiers auxiliaires	Technique	400	33 000 \$
Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	Intermédiaire	1 000	26 000 \$

Source : Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Perspectives professionnelles 2004-2008, 2005.*

Ce mois-ci :

l'emploi demain, l'utilisation d'Internet, un dossier sur les conditions de travail en regard de la syndicalisation et le salaire ainsi que le service 911.

L'attrait d'Internet

Depuis l'an dernier, il est possible de suivre le taux d'utilisation d'Internet par les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, le CEFRIO, un centre de recherche-action et de transfert des connaissances, sonde l'intérêt de la population des régions du Québec pour la grande autoroute de l'information.

Si en 2002-2003 on comptait 48 % d'internautes dans la région, cette proportion est passée à 52 % en 2003-2004. L'Abitibi-Témiscamingue résorbe lentement son écart par rapport à la moyenne du Québec. De 5 % en 2002-2003, cet écart est récemment passé à 4 %. Les hommes autant que les femmes et les jeunes autant que leurs aînés ont eu davantage recours à Internet entre les deux exercices.

La proportion d'internautes effectuant des achats en ligne a aussi crû, passant de 4 % à 6 % en 2003-2004. C'est toutefois moins qu'en moyenne au Québec, où 10 % de la population achète en ligne.

Source : CEFRIO. *NETendances 2004. Portrait de l'usage d'Internet et du commerce électronique dans les régions du Québec, 2005.*



La présence syndicale



Avec une économie dominée par plusieurs secteurs d'activité fortement syndicalisés dont l'enseignement, la santé et la fabrication, l'Abitibi-Témiscamingue a toujours détenu un taux de syndicalisation supérieur à la moyenne québécoise. Ce taux est en progression lente et assez constante. Petit tour d'horizon des emplois syndiqués en Abitibi-Témiscamingue.

Ce sont près de la moitié des emplois (46 %) qui sont syndiqués ou couverts par une convention collective dans la région en 2004. En comparaison, la proportion était de 41 % en 1997. L'augmentation peut s'expliquer, en partie, par la création d'emploi des dernières années qui s'est effectuée surtout au sein de secteurs d'activités à forte présence syndicale : santé (39 % des nouveaux emplois), enseignement (23 %) et administration publique (23 %). On observe toutefois la tendance inverse au Québec, où le taux de syndicalisation diminue timidement.

Les 26 100 employés syndiqués de la région comptent une proportion presque égale d'hommes (51 %) et de femmes (49 %). Toutefois, des différences s'observent quant au secteur d'activité dans lesquels ils oeuvrent. Les hommes syndiqués occupent majoritairement des emplois dans le secteur privé (principalement liés aux secteurs primaire et secondaire), alors que les femmes travaillent en plus grand nombre dans le secteur public. Les deux

Nombre et proportion d'emplois couverts par un syndicat selon le secteur, l'âge et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2004

	Total des emplois syndiqués	%	Secteur de la production de biens	%	Secteur des services	%
Les deux sexes						
15 ans et +	26 100	45,7	7 800	48,8	18 300	44,5
15-24 ans	1 700	6,5	-	-	-	-
25-54 ans	21 700	83,1	6 400	82,1	15 300	83,6
55 ans et +	2 700	10,3	-	-	1 900	10,4
Hommes						
15 ans et +	13 300	51,0	7 100	91,0	6 200	33,9
15-24 ans	-	-	-	-	-	-
25-54 ans	10 500	78,9	5 800	81,7	4 700	75,8
55 ans et +	1 700	12,8	-	-	-	-
Femmes						
15 ans et +	12 800	49,0	-	-	12 100	66,1
15-24 ans	-	-	-	-	-	-
25-54 ans	11 200	87,5	-	-	10 600	87,6
55 ans et +	-	-	-	-	-	-

tiers du personnel syndiqué du secteur des services est représenté par une main-d'oeuvre féminine.

Les emplois des jeunes âgés entre 15 et 24 ans sont très rarement protégés au plan syndical (7 %) comparative-ment à ceux des adultes âgés entre 25 et 54 ans (83 %). Les travailleurs plus âgés, atteignant 55 ans et plus, sont aussi rarement syndiqués (10 %).

Les secteurs

De manière générale, le grand secteur de la production de biens est à peine plus syndiqué (49 %) que celui des services (45 %). Le syndicalisme est fortement associé au monde de l'enseignement, où près de 90 % des emplois sont syndiqués, à l'administration publique, aux soins de santé, à l'assistance sociale de même qu'à la fabrication. En revanche, le secteur du commerce est le moins représenté syndicalement, avec à peine le quart des emplois qui sont syndiqués (23 %).

Présence syndicale dans certaines des industries de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004

	Emploi total	Emploi syndiqué	Taux de syndicalisation %
Toutes les industries	57 100	26 100	45,7
Secteur de la production de biens	16 000	7 800	48,8
Foresterie, pêche, mines et extraction	7 000	2 500	35,7
Construction	1 900	-	-
Fabrication	5 700	3 700	64,9
Secteur des services	41 100	18 300	44,5
Commerce	11 100	2 600	23,4
Transport et entreposage	2 800	-	-
Services professionnels, scientifiques	1 800	-	-
Services d'enseignement	4 900	4 400	89,8
Soins de santé et assistance sociale	7 900	5 600	70,9
Information, culture et loisirs	1 900	-	-
Hébergement et restauration	2 600	-	-
Autres services	2 000	-	-
Administrations publiques	3 700	2 900	78,4

Notes : Les emplois syndiqués comprennent à la fois les employés syndiqués et ceux liés à une convention collective.

Les effets de la scolarité

L'obtention d'un diplôme ouvre l'accès aux emplois syndiqués. Et plus ce diplôme est élevé, plus la tendance veut que les emplois détenus soient syndiqués. Ceux ayant complété des études secondaires détiennent un emploi syndiqué dans 44 % des cas. Au niveau postsecondaire, la proportion monte à 50 %. Un grade universitaire permet à 60 % des titulaires d'en obtenir un.

Et le salaire ?

Au Québec, de manière générale, les syndiqués sont mieux rémunérés que les non-syndiqués. En 2004, le salaire moyen des premiers était de 20,37 \$ contre 16,42 \$ pour les seconds. L'écart est de 24 % à la faveur des syndiqués. Chez les syndiqués, le salaire moyen des hommes est de 20,96 \$ contre 19,72 \$ pour les femmes.

Au Québec, les principales centrales sont la FTQ (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec), avec 43 % des membres, les divers syndicats indépendants (23 %), la CSN (Confédération des syndicats nationaux) 21 %, la CSQ (Centrale des syndicats du Québec) 9 % et la CSD (Centrale des syndicats démocratiques) 4 %.

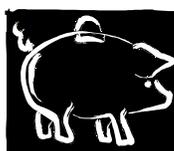
Emplois syndiqués selon la scolarité complétée, Abitibi-Témiscamingue, 2004

Plus haut niveau de scolarité atteint	Emploi total	Emploi syndiqué	%
0 à 8 années	3 700	-	-
Études secondaires partielles	7 700	2 500	32,5
Études secondaires	8 100	3 600	44,4
Études postsecondaires partielles	5 000	1 800	36,0
Certificat ou diplôme postsecondaire (métiers et niveau collégial)	24 600	12 200	49,6
Grade universitaire	8 000	4 800	60,0
Baccalauréat	6 100	3 600	59,0
Diplôme ou certificat supérieur au bac	1 900	-	-
Total des emplois	57 100	26 100	45,7

Jour de paie

En Abitibi-Témiscamingue, 3 000 emplois sont rémunérés au salaire minimum, ce qui correspond à 7,45 \$ l'heure, ou 13 399 \$ par année. Ces emplois représentent 5 % du total des emplois occupés et la quasi-totalité font partie du secteur des services (2 900).

En comparaison, au Québec, 6 % de la main-d'oeuvre perçoit le salaire minimum en échange de ses services.



La population occupée de la région se distribue de manière assez constante parmi les différentes échelles salariales. La moitié de la population touche un salaire variant entre 11,00 \$ et 22,00 \$ l'heure, tandis que le quart en gagne moins et l'autre quart, davantage.

Les gagne-petit sont nombreux dans le secteur des services. Près de 30 % de la main-d'oeuvre doit se contenter d'un salaire inférieur à 11,00 \$ l'heure, ce qui représente 6 300 personnes. C'est surtout dans l'industrie du commerce qu'on les retrouve.

Les personnes touchant un salaire élevé sont moins nombreuses. La main-d'oeuvre qui gagne plus de 24,72 \$ l'heure, soit un salaire annuel supérieur à 45 000 \$, représente 16 % des employés de la région. Cela équivaut à près de 9 000 personnes.

Nombre d'emplois dans certains secteurs d'activité selon l'échelle salariale, Abitibi-Témiscamingue, 2004

Taux horaire	Salaire annuel brut	Total des emplois	%	Secteur de la production de biens	Secteur des services
Moins de 7,46 \$	Moins de 13 599 \$	3 000	5,3	-	2 900
7,47 à 8,34 \$	13 600 à 15 199 \$	4 000	7,0	-	3 700
8,35 à 10,98 \$	15 200 à 19 999 \$	6 200	10,9	-	5 100
10,99 à 13,73 \$	20 000 à 24 999 \$	6 200	10,9	-	4 900
13,74 à 16,47 \$	25 000 à 29 999 \$	8 200	14,4	1 700	6 500
16,48 à 19,22 \$	30 000 à 34 999 \$	8 100	14,2	2 700	5 500
19,23 à 21,97 \$	35 000 à 39 999 \$	5 800	10,2	2 700	3 100
21,98 à 24,71 \$	40 000 à 44 999 \$	5 000	8,8	2 100	2 900
24,72 à 27,46 \$	45 000 à 49 999 \$	3 400	6,0	-	2 200
27,47 à 32,96 \$	50 000 à 59 999 \$	3 800	6,7	1 500	2 400
32,97 à 38,45 \$	60 000 à 69 999 \$	1 700	3,0	-	-
38,46 à 43,95 \$	70 000 à 79 999 \$	-	-	-	-
43,96 \$ et plus	80 000 \$ et plus	-	-	-	-
Total		57 100	100,0	16 000	41 100

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA), commande spéciale. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données manquantes représentées par les tirets s'expliquent par un échantillon insuffisant pour permettre des estimations globales fiables.

Le recours au 911



Le service téléphonique d'urgence 911 est passablement utilisé dans la région. En effet, chaque jour, 60 appels parviennent au service 911 en Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente près de 22 000 appels annuellement provenant des quatre coins de la région.
Tour d'horizon d'un service essentiel.

Ces appels proviennent des quatre coins de la région. Les MRC Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or placent davantage d'appels que les autres MRC en 2004, mais elles sont aussi plus peuplées. La MRC Témiscamingue est celle qui y a le moins recours. Même au prorata de la population, les MRC se positionnent de manière identique.

Près de la moitié des appels (42 %) sont destinés au service de police, 22 % au service ambulancier et 4 % au service de pompiers. Le nombre de faux appels atteint le chiffre impressionnant de 750, représentant plus du quart des appels.

Présentement, et depuis quelques années, les appels placés au 911 à partir d'une municipalité de l'Abitibi-Témiscamingue sonnent à la Sûreté du Québec à Val-d'Or. Dès le 11 mai, ces appels seront dirigés vers un tout nouveau centre d'appel régional situé à Rouyn-Noranda. Ce centre sera financé en partie par les municipalités, qui verseront une contribution pour garantir les services incendie. Le ministère de la Santé et les services ambulanciers feront aussi partie des bailleurs de fonds afin d'assurer la réception des appels dirigés aux ambulanciers. Enfin, les citoyens financeront aussi en partie le centre d'appel. Saviez-vous que, mensuellement, des frais de 0,40 \$ vous sont chargés à même votre facture téléphonique pour le service 911 ?

Les villes de Val-d'Or, Rivière-Héva et Malartic ont choisi, pour le moment, de faire appel avec un centre d'appel privé de la région Chaudière-Appalaches pour leur service 911. Cet important centre redirigera les appels aux services requis en Abitibi-Témiscamingue.

Nombre d'appels au service 911 selon la MRC, 2004

MRC	Nombre d'appels
MRC Abitibi	3 252
MRC Abitibi-Ouest	2 593
MRC Rouyn-Noranda	7 711
MRC Témiscamingue	1 106
MRC Vallée-de-l'Or	7 320
Abitibi-Témiscamingue	21 982

Source : Sûreté du Québec, 2005.

Répartition des appels au 911, Abitibi-Témiscamingue, 2004

Service requis	%
Police	39
Ambulance	29
Pompiers	5
Faux appels	27
Total	100

Source : Sûreté du Québec, 2005.

Sorti des presses



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). *Quel avenir pour les politiques de développement régional au Québec ?*, 2004.

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*, 2005.

Société de l'assurance automobile du Québec. *Dossier statistique bilan 2003. Accidents, parc automobile, permis de conduire* (année 2002 également disponible), 2004.

Ministère de l'Éducation du Québec. *Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire - 2004*.

Commission scolaire du Lac-Témiscamingue. *Planification stratégique 2004*, 2005.

Hydro-Québec. *Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert - Étude d'impact sur l'environnement - Rapport de synthèse*, 2004.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. *Miser sur le développement durable : Pour une meilleure qualité de vie*, 2005.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. *Projets de réserves de biodiversité des lacs Vaudray et Joannès et du lac Sabourin - Rapport d'enquête et d'audience publique*, 2005.

Parcs Québec. *Les parcs nous ont dévoilé...* *Bulletin de recherche 2004*, 2005.

Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue. *Répertoire des journaux communautaires en milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2005.

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Agentes de recherche :
Lili Germain : lili@observat.qc.ca
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7
Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960
Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca